ACCÈS
INFORMER + INSPIRER

12 Décembre 2023 à 12 heure 38 min | Temps de lecture 2 mins

ACTUALITÉ

Encore plus de stationnements incitatifs dans les Laurentides

Par Rédaction

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) lance la phase 2 du réseau régional de stationnements incitatifs des Laurentides menée dans le cadre de Climat de changement. Ainsi, dans 17 municipalités des Laurentides, le CRE ajoutera une trentaine d'espaces de stationnement et une centaine de cases pour la population.

Le projet est possible grâce à la participation des municipalités des MRC des Laurentides, d'Antoine-Labelle, des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil et de La Rivière-du-Nord.

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le CRE Laurentides s'est vu confier la mission de diminuer la place de l'auto solo. Une analyse a permis de constater un besoin d'espaces dédiés pour favoriser le covoiturage et l'accès au transport en commun. À terme, le réseau de stationnements incitatifs sera déployé sur tout le territoire des Laurentides d'ici juillet 2024. Le projet se déploie en trois phases, du nord au sud.

« On retrouve un nombre important de cases de stationnements qui restent inoccupées durant la journée, en attendant d'être utilisées les soirs et les fins de semaine. Puisque ces espaces ne sont pas sans impact, pourquoi ne pas optimiser leur vocation en plus de diminuer les coûts liés à un tel projet ? », soutient Anne-Sophie Monat, directrice adjointe au CRE Laurentides.

Une deuxième phase complétée

Le projet, lancé à l'automne 2022, est axé sur la rentabilisation d'espaces sous-utilisés en journée puisqu'ils ont de nombreux impacts environnementaux, sociaux et économiques. Par exemple, étant des surfaces minéralisées et très peu végétalisées, ils participent à la création d'îlots de chaleur sur le territoire en plus d'augmenter le ruissellement de surface en cas de fortes pluies.

Le réseau de stationnements incitatifs vise donc à faciliter l'accès aux services de transport en commun existants, ainsi qu'à favoriser le covoiturage. Le CRE Laurentides souhaite localiser des stationnements le long des corridors de transport collectif ainsi que dans les municipalités plus éloignées des services. Cela permet de pallier l'offre plus faible ou inexistante, et ce, tout en s'assurant qu'ils soient accessibles à pied et à vélo.

Par ailleurs, la population a aussi accès à **une carte interactive** dans laquelle on retrouve les services de sans la générosité et l'enthousiasme des municipalités et des organismes partenaires.

La phase 3 du projet sera complétée au printemps 2024. Cette dernière va cibler les MRC Deux-Montagnes et de Thérèse-de Blainville. À la fin du projet, on retrouvera des stationnements incitatifs sur l'ensemble du territoire des Laurentides pour juin 2024.

« Le fait que 17 municipalités se soient lancées dans l'aventure pour les 2 premières phases du projet montre qu'il y a un réel besoin dans la région. Il faut diversifier l'offre en mobilité durable pour la population si l'on veut diminuer la place de l'auto solo et les GES! Si vous avez des espaces de stationnement à partager pour la phase 3, n'hésitez pas à nous contacter », ajoute Mme Monat.

Pour plus d'informations, consultez le **site web du CRE des Laurentides.**